

Zeitschrift:	Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber:	Suisse magazine
Band:	- (2002)
Heft:	157-158
Rubrik:	Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants de

BNS

■ Le Conseil fédéral a réaffirmé que l'argent de la Fondation Suisse solidaire ne servirait pas à réparer des torts datant de la Seconde Guerre mondiale. Il a rappelé qu'en cas de double non à l'initiative populaire sur l'or de la BNS et à son contre-projet, les réserves excédentaires de la Banque nationale resteraient dans les coffres de celle-ci tant qu'un nouveau projet n'aurait pas abouti.

banque la plus active dans ses relations commerciales avec l'Afrique du Sud. Les responsables d'Économie suisse se refusent à tout compromis ou toute concession. Contrairement à l'affaire des fonds juifs où les plaignants pouvaient arguer d'avoir été directement lésées par des banques suisses, les accusations actuelles sont indirectes. Et Ed Fagan aura du mal à justifier qu'il s'attaque aux bailleurs de fonds et non aux responsables politiques et

refuge aux produits résultant d'actes illicites.

Agriculture

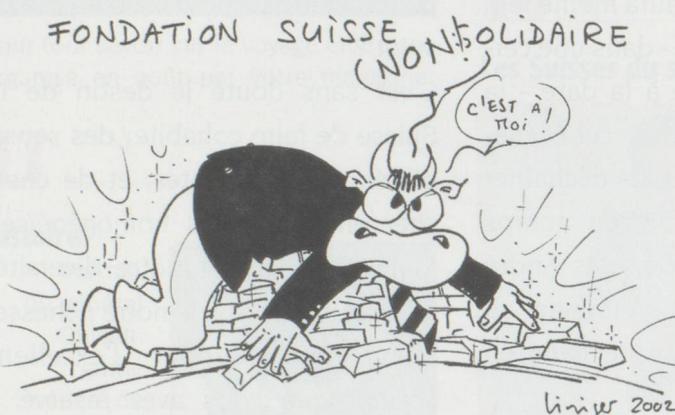
■ À l'invitation de Switzerland Cheese Marketing-France, la société chargée de la promotion des fromages suisses, l'Interprofession du Gruyère s'est déplacée pour la première fois en France pour promouvoir de façon directe son produit, lors de la Fête du bleu d'Auvergne. L'occasion de montrer et démontrer aux Français que le gruyère suisse n'a pas de trous, tordre le cou à des idées reçues trop fréquentes chez le consommateur français pour lesquels "le nom gruyère reste attaché à un fromage de cuisine, pour râper sur un plat de pâtes". L'opération séduction semble avoir bien fonctionné puisque le stand suisse a vendu tous ses stocks de gruyère. L'initiative est en tout cas loin d'être inutile : durant le premier semestre 2002, les exportations de fromages suisses ont littéralement dégringolé. Sur les quatre principaux marchés européens (Allemagne, France, Italie, Bénélux), les fromages helvétiques affi-

chent des baisses comprises entre 20 et 26 % par rapport au premier semestre 2001. Le gruyère et l'emmental sont particulièrement touchés. Seule bonne nouvelle : la progression de 30 % enregistrée sur le marché des États-Unis. En 2001, 57 359 tonnes de fromage suisse ont été exportées, représentant 33,4 % des 172 217 tonnes produites.

Économie

■ Le Suisse Josef Ackerman a été sacré président du directoire de la Deutsche Bank, la première banque privée allemande. Ce fils de médecin né à Mels (GR) a démarré sa carrière en 1977. Avant de rejoindre la banque allemande en 1996, Josef Ackerman était le PDG de la Kreditanstalt, ancêtre du Crédit Suisse.

■ L'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux a enregistré un premier trimestre très médiocre. En comparaison avec la même

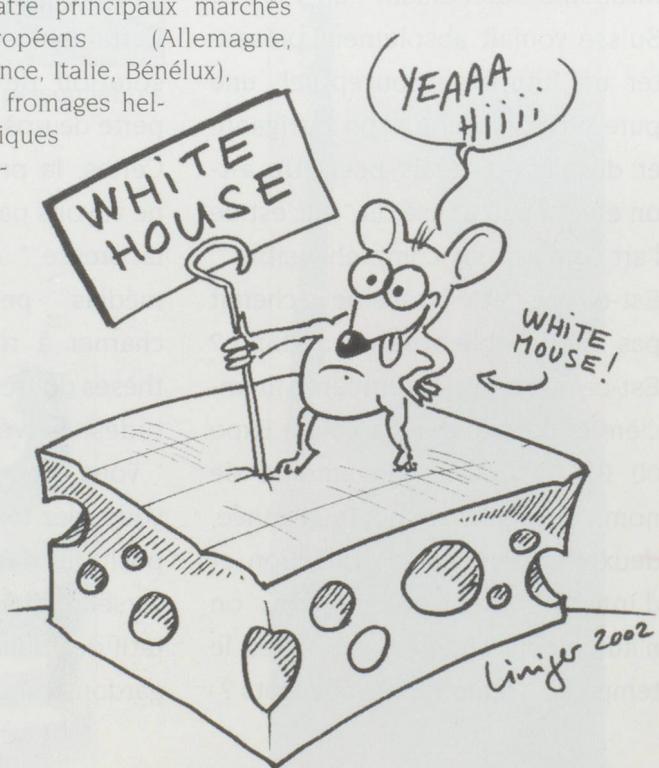


Justice

■ Les banques suisses sont toujours dans le collimateur d'Ed Fagan. Après avoir obtenu qu'elles versent 1,25 milliard de dollars dans l'affaire des fonds juifs, l'avocat américain réclame maintenant au moins 80 milliards de francs au Crédit Suisse et à l'UBS en raison de leurs relations étroites avec le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, afin d'indemniser les victimes de ce dernier. Une plainte collective a été déposée devant une Cour de Manhattan. Du côté du Crédit Suisse, on rétorque que la banque "s'en est toujours tenu aux règlements et aux directives du Gouvernement suisse dans ses activités" et fait remarquer que le Credit Suisse Group était loin d'être la

économiques de l'apartheid. Du côté du Conseil fédéral, on estime que le dépôt d'une plainte collective devant un tribunal américain n'est pas le moyen approprié pour résoudre les problèmes politiques d'autres pays, que les éléments d'accusation sont très sommaires, et que la Suisse fera tout pour approfondir les relations étroites qu'elle entretient avec les autorités sud-africaines.

■ Les avoirs en Suisse de l'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier et de son entourage ont été bloqués par la Confédération. En bloquant les fonds, le Conseil fédéral entend faire en sorte que les avoirs mal acquis soient restitués dans la mesure du possible. Il veut aussi empêcher que la place financière suisse ne serve de



l'actualité suisse

période de l'an dernier, le secteur affiche des entrées de commandes en baisse de 22 %. Les chiffres d'affaires de ce secteur, qui emploie près de 330 000 personnes en Suisse et dépendent fortement des exportations, ont pour leur part reculé de 15 %.

■ La Suisse devrait enregistrer cette année une croissance économique d'environ 1 %, et en 2003, le produit intérieur brut réel devrait retrouver davantage de couleurs avec un taux de 2,5 %, selon les prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

■ L'effectif de la branche horlogère a franchi la barre des 40 000 employés l'année dernière. Avec un accroissement de 7,3 % par rapport à 2000, il n'a jamais été aussi élevé depuis 1981. Plus de la moitié des employés de l'horlogerie travaillent dans des entreprises employant moins de 25 personnes.

■ Ruag Munition, le groupe suisse d'armement, va peut-être décrocher le jack-pot. Sa dernière réalisation, un obus de mortier de 60 mm à la létalité supérieure aux munitions existantes, intéresse fortement l'US Army qui devrait en passer commande, fin 2002-début 2003, pour une première tranche de 50 millions de francs. Le contrat total pourrait, lui, atteindre les 300 millions. L'entreprise dispose également d'une dizaine de clients potentiels pour son obus miracle.

■ ABB a signé un contrat de 179,4 millions de francs au Mexique pour la construction d'une ligne à

haute tension. Le groupe technologique a aussi obtenu une commande de 26 millions de dollars en Afrique du Sud.

Société

■ Un millionnaire suisse, propriétaire d'une multinationale de vêtements, s'est suicidé à son domicile de Malaga en Espagne. L'homme se serait fait hara-kiri avec un poignard japonais. Le Suisse, dont la fortune est estimée à 435 millions de francs, était marié à une Colombienne, et avait vécu au Japon et dans plusieurs pays d'Amérique du Sud avant de rejoindre l'Andalousie depuis deux ans.

■ Septante-deux nouveaux cas de sida ont été déclarés durant les quatre premiers mois de l'année. Dans le même temps, onze personnes sont décédées, des chiffres qui correspondent à la moyenne de l'année dernière.

■ Une nouvelle association va s'engager dans la défense des victimes de l'amiante. Il s'agira pour cette association de se battre pour faire reconnaître les maladies de l'amiante et obtenir des dédommages pour les victimes de Suisse ou de l'étranger.

■ L'Etat de Genève va prendre à sa charge les coûts d'un nouveau médicament

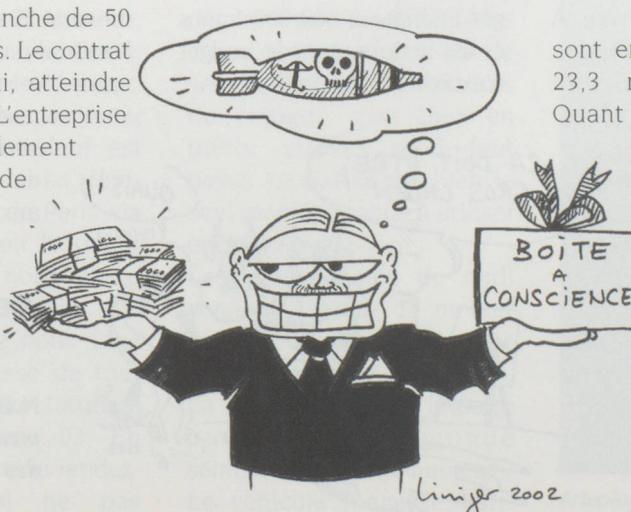
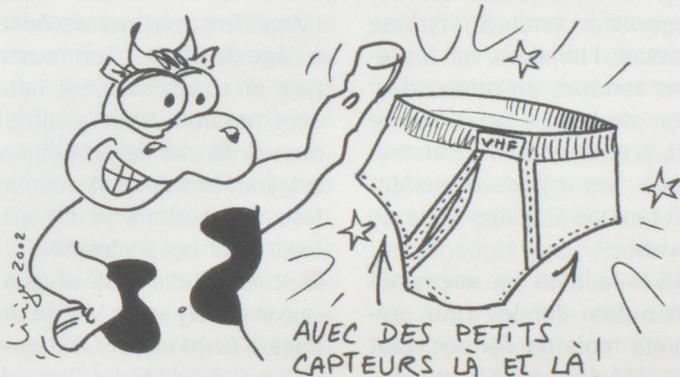
contre le sida qui ne sera pas remboursé par les caisses maladie avant le début de 2003. Le Tenofovir est efficace dans les cas de résistance à d'autres médicaments anti-VIH, est d'une administration simple et compte peu d'effets indésirables. Mis en vente depuis février dans l'Union européenne, il n'a pas encore reçu l'autorisation de Swissmedic, l'agence de contrôle des médicaments, et reste donc pour le moment à la charge des patients. Pour Genève, les coûts de la prise en charge sont estimés à 250 000 francs.

■ Les 62 auberges de jeunesse suisses ont enregistré l'année dernière pas moins de 868 135 nuitées, soit 6,6 % de plus que l'année d'avant. Les recettes d'exploitation

Les auteurs du rapport préconisent une grande campagne nationale d'information. De son côté, l'Office fédéral de la culture souhaite d'abord développer des structures pour former des enseignants, établir des programmes, créer un observatoire de l'illettrisme. L'OFC réclame plus de moyens et plus d'argent pour lutter contre le fléau.

■ Malgré la déprime des marchés financiers, le club des millionnaires s'est enrichi de 200 000 nouveaux membres l'année dernière dans le monde, soit une progression de 3 % par rapport à l'année 2000. En Suisse, on comptait en 2001, 165 000 personnes disposant d'un capital d'au moins 1,56 million de francs, sans compter les biens immobiliers.

BIENTÔT LE SLIP SOLAIRE !



sont en hausse de 9,4 % à 23,3 millions de francs. Quant au chiffre d'affaires total, il se monte à 25,9 millions, et ce malgré une diminution des lits de 1,9 %.

■ Selon un rapport du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation présenté à Berne, un Suisse sur dix serait illétré.

Sciences

■ VHF-Technologies SA, une jeune entreprise du Locle fabrique des cellules solaires souples, selon un procédé développé à l'Université de Neuchâtel. Un procédé révolutionnaire qui, par exemple permettrait à une pile solaire de s'appliquer sur un vêtement pour alimenter l'accumulateur d'un téléphone portable. Pour l'heure, l'entreprise s'est spécialisée ▶

► dans les modules de petite taille destinés à alimenter les montres, les téléphones cellulaires et autres appareils téléphoniques, mais elle envisage à l'avenir des applications dans le bâtiment, avec de très grandes surfaces de capteurs.

■ L'EPFL a été associée à l'aventure du monocoque suisse Alinghi qui tentera l'année prochaine de détrôner le voilier New Zealand lors de la Coupe de l'America. L'EPFL a ainsi mobilisé les forces d'une quinzaine de chercheurs et d'une vingtaine d'étudiants, répartis dans cinq laboratoires, et ce, pendant neuf mois. Une bonne publicité pour l'EPFL, puisque la Coupe de l'America est l'une des compétitions sportives les plus médiatisées au monde.

Statistiques

■ Les prix en Suisse ont augmenté de 0,1 % en mai par rapport à avril. En rythme annuel, l'inflation est toutefois tombée, en raison d'un taux de base à 0,6 % contre 1,1 % en avril et 1,8 % en mai 2001. Les experts attendent un taux de 1 % vers la fin de l'année.

■ Les faillites ont augmenté en Suisse sur les cinq premiers mois de l'année, tant du côté des sociétés que des particuliers. De même, la création d'entreprises s'esoufle. 799 déclarations de faillites ont été enregistrées au mois de mai, soit 22,2 % de plus que l'an dernier à pareille époque.

■ L'efficience des travailleurs en Suisse a augmenté au cours du premier trimestre 2002. Ils ont produit plus en travaillant moins que durant les trois derniers mois de 2001. La productivité a ainsi progressé de 0,8 %. Le produit intérieur brut réel a pro-

gressé de 0,2 % alors que le volume de travail exprimé en heures a reculé de 0,5 %.

■ Le taux de chômage est resté stable en Suisse, en mai, à 2,5 % par rapport à avril. En termes d'effectifs, le nombre de chômeurs a reculé en mai pour la troisième fois consécutive. Au total, 90 930 personnes étaient inscrites dans les offices de placements, soit 1 095 de moins qu'en avril. Le Secrétariat d'Etat à l'économie table sur un nombre moyen de 92 000 chômeurs sur l'ensemble de l'année. Côté cantons, Genève détient toujours le plus fort taux de chômage (5,2 %) et Uri le plus bas (0,6 %).

Événements culturels

■ Le cabarettiste, écrivain et auteur de contes et de livres pour enfants Franz Hohler, né à Olten (SO), a reçu le Prix argovien de la culture. Il est récompensé pour ses multiples engagements dans le domaine culturel. Le prix est doté de 25 000 francs.

■ Nikki de Saint-Phalle (Mme Tingueley) est décédée à l'âge de 71 ans. Son œuvre gaie et conviviale était faite avec passion. Nikki souffrait depuis 30 ans de problèmes respiratoires dus aux émanations des résines qu'elle utilisait pour ses sculptures.

■ Après 27 ans de bénévolat, le conservateur du Musée du Pays-d'Enhaut à Château-d'Oex, Gabriel Morier-Genoud, a décidé de passer la main. À 75 ans, il part à la retraite. Durant son mandat, il s'est

appliqué à restaurer le musée dorénavant doté d'un nouveau toit, d'un intérieur rafraîchi et de systèmes d'électricité de chauffage et de sécurité modernes. Le metteur en scène vaudois Benno Besson a été fait chevalier

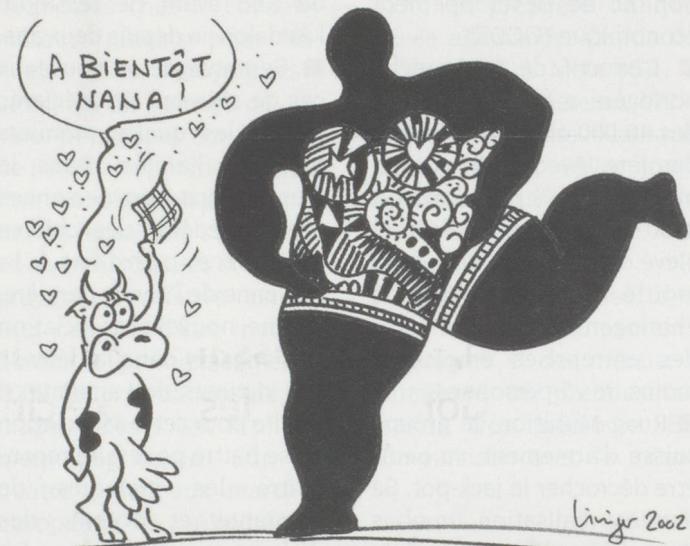
de la Légion d'honneur en France et a reçu les insignes des mains du directeur de l'Opéra de Paris, Hugues Gall, opéra où il monte sa production de la Flûte enchantée de Mozart. Né à Yverdon-les-Bains, Benno Besson qui a aujourd'hui 80 ans et vit à Paris, a signé plus de 60 spectacles. Ambassadeur de la culture française en Allemagne, où il travailla à ses débuts aux côtés de Bertolt Brecht, Besson a aussi propagé les textes de Brecht ou Frisch chez les francophones. Sa mise en scène du Cercle de craie caucasien avait reçu deux Molières en 2001.

■ Depuis le mois de juillet, la Migros encourage la produc-

tion de fouilles entamées l'année dernière à Avenches (VD) ont permis de mettre à jour une nécropole du premier siècle après J.-C. Pour le moment, on a ainsi trouvé vingt squelettes d'adultes et quinze de bébés, des urnes funéraires et de nombreux objets.

■ L'écrivaine neuchâteloise Anne-Lise Grobety a reçu à Paris le Prix Sorcières, pour Le temps des mots à voix basse, une distinction qui récompense chaque année, un auteur de romans pour adolescents. Ce roman lui avait déjà permis d'obtenir au début de l'année le Prix Saint-Exupéry-Valeurs jeunesse.

■ À Courtedoux, près de



Liniger 2002

tion cinématographique par des aides à la postproduction, soit 500 000 francs chaque année. Seront encouragés les documentaires avec un budget inférieur à 600 000 francs et les fictions dont le budget n'excède pas 1,6 million.

Porrentruy, plus de 500 empreintes de dinosaures (sauroptédes) ont été mises à jour sur le tracé de la future Transjurane. Une des traces mesure 55 cm de diamètre, l'animal devant mesurer entre 15 et 20 m. On cherche une solution qui préserverait le site tout en laissant l'accès aux visiteurs.

**HENRIETTE
GERMAIN-NICOLET**



N.B. Les francs mentionnés sont des francs suisses